



SERVICE COMMUNAL DE GARDE DES ENFANTS PRIORITAIRES

Madame, Monsieur,

La commune de Vertaizon propose aux parents d'enfants prioritaires un service de garde pour la journée de grève du jeudi 13 janvier 2022 dans les locaux scolaire Louis ARAGON. Cet accueil ne concerne que les enfants fréquentant habituellement les écoles maternelle et élémentaire de la commune. L'amplitude de la journée sera de 8h30 jusqu'à 16h30.

Cet accueil est organisé à destination des familles dont la profession des parents fait partie de la liste des professionnels prioritaires pour la garde d'enfant (voir autre courrier). Il est impératif que les familles bénéficiant de ce service ne disposent pas d'autre moyen de garde que celui qui est proposé par la commune de Vertaizon.

Afin de procéder au recensement des besoins, je vous remercie de répondre au questionnaire suivant.

IDENTITE :

Père :

NOM, Prénom :

Mère :

NOM, Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

(Seules sont autorisées les professions listées dans l'annexe n°1 jointe au questionnaire).

Père :

Quelle est votre catégorie professionnelle ?

Nom et adresse de l'entreprise ou de l'établissement employeur

Mère :

Quelle est votre catégorie professionnelle ?

Nom et adresse de l'entreprise ou de l'établissement employeur

VOS BESOINS EN MODE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS INSCRITS AU GROUPE SCOLAIRE LOUIS ARAGON A VERTAIZON :

Nombre d'enfant en école maternelle :

Nombre d'enfant en école élémentaire :

Nom(s), Prénom(s) de(s) l'enfant(s)

Nom(s), Prénom(s) de(s) l'enfant(s)

Jeudi 13 janvier 2022 : mode d'accueil dans l'amplitude 8h30-16h30

Nom de(s) Enfant(s)	Jeudi 13 janvier 2022		
	Heure d'arrivée	Heure de sortie	Restauration scolaire

Merci de retourner ces documents complétés en Mairie ou par courriel à mairie@mairie-de-vertaizon.com avant le mercredi 12 janvier 2022.